



## **Déclaration au CDEN de l'Eure du 11 février 2021.**

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se réunit après les grèves du 26 janvier et du 4 février. La colère et l'incompréhension de la profession montent contre la politique éducative menée, que ce soit concernant les conditions de travail, les suppressions de postes.

La crise sanitaire suffisamment difficile pour les personnels et les élèves, provoquant épuisement professionnel et décrochage scolaire, aurait dû entraîner un investissement fort de la nation pour son école et sa jeunesse. Il n'en est rien. La priorité de ce gouvernement c'est la poursuite des réformes : les suppressions de postes, les expérimentations en tout genre (fin des REP, territoires éducatifs ruraux...), la transformation du statut et du métier d'enseignant comme l'attestent les préconisations du Grenelle de l'éducation, le transfert des infirmières scolaires aux collectivités territoriales, la poursuite de la réforme du lycée et même le si coûteux SNU ...

Pour le second degré, il est désormais avéré que les informations données au Comité Technique ministériel sont erronées pour notre Académie et notre département. En effet contrairement à ce qu'a annoncé la rectrice de Normandie il y aura non pas 10,5 équivalent temps plein en plus, mais l'équivalent de 24 postes en moins dans les collèges de l'Eure. La transformation d'Heures Poste en Heures supplémentaires est massive puisqu'il y aura 34 équivalent temps plein d'heures supplémentaires en plus. Deux hypothèses : soit le Ministère impose ces transformations, et il a donc menti dans ces annonces, soit ces transformations sont de l'initiative de Madame la Rectrice.

Dans le premier degré, nous notons cette année une carte scolaire plus apaisée concernant les ouvertures et fermetures de classes. En effet, les effectifs après fermeture sont dans la plupart des écoles en amélioration. C'est encourageant et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Cependant quelques situations restent inquiétantes comme celles de Verneuil sur Avre, Pont Audemer, Poses ou Serquigny...

Par ailleurs, la FSU se questionne toujours sur cette obstination à prendre des seuils différents en maternelle et en élémentaire... Depuis la scolarité obligatoire dès 3 ans, il nous semble qu'aucun argument ne semble recevable pour maintenir cette inégalité. Nous considérons même que cette entrée à l'école devrait faire l'objet d'un regard particulier. Le début de la socialisation, le travail sur le langage... sont des apprentissages qui nécessitent un taux d'encadrement important.

Nous ne désespérons pas de voir cette demande aboutir. En effet, après 2 années de demandes multiples, vous avez enfin répondu favorablement à notre revendication de prise en compte des élèves ULIS dans l'effectif global. Tout est donc possible ! Sachez que, sur le terrain, votre choix est très bien accueilli et qu'il répare une injustice profonde.

Attardons-nous quelques instants sur l'amélioration des décharges de direction, c'est enfin une mesure intéressante pour la direction d'école même si elle exclut bon nombre d'écoles. Pour la FSU 27, il faut aller plus loin, notamment vers une réflexion sur les décharges de direction au sein des

RPI. Le travail sur la simplification des tâches doit aboutir de façon urgente et ne pas être alourdi par des nouvelles applications hors sol.

Dans notre projection de l'organisation de l'année à venir, nous restons très inquiets sur plusieurs situations :

- celle du remplacement. Monsieur le directeur académique, vous ne semblez pas avoir pris la mesure des difficultés rencontrées sur le terrain. Quand une secrétaire de circonscription nous indique être dans l'impossibilité de remplacer qui que ce soit car elle est à moins 15 remplaçants, quand des classes ne sont pas remplacées pendant plusieurs jours, la situation est alarmante. Avec les mesures que vous proposez, la situation va passer d'alarmante à très inquiétante. Aujourd'hui, le service public d'éducation n'est pas assuré sur tout le territoire de l'Eure et aucune amélioration significative n'arrivera l'an prochain.

- celle du RASED. Aucun poste de RASED n'est prévu pour la rentrée prochaine.

- Celles prévues pour l'inclusion et l'ASH. Alors que l'école inclusive semble une priorité affichée, les moyens alloués sont inexistant. La FSU 27 demande la création de postes en Hôpital de jour, en ESMS, l'ouverture d'ULIS en nombre suffisant pour que l'inclusion affichée corresponde à une inclusion réellement qualitative sur le terrain. Dans le même sens, la FSU 27 demande une vraie prise en considération du travail des AESH sur le terrain par la création d'un statut de catégorie B et la fin du travail à temps incomplet. Le mouvement de grève du jour de ces personnels est le reflet d'un manque de considération de l'institution.

- celle des fusions à marche forcée contre ou sans l'avis des équipes. Les grosses structures ne répondent pas aux besoins de suivi des élèves et révèlent d'importantes difficultés au quotidien.

En conclusion, nous connaissons déjà le début de votre intervention : vous allez commencer votre exposé par évoquer la baisse démographique et le nombre théorique de 67 postes que vous pourriez récupérer. Sur le terrain, cela ne fonctionne pas comme cela. Même si on note l'amélioration des effectifs pour une partie des écoles, nous ne pouvons que constater que la dotation de 0 poste pour l'Eure n'est pas suffisante au regard des besoins des équipes dans le quotidien « classique » des écoles mais également dans le quotidien actuel lié à la crise sanitaire. Le remplacement comme variable d'ajustement n'est pas acceptable et déstabilise les équipes au quotidien.

De plus, concernant l'annonce des non fermetures dans les villes de moins de 5 000 habitants ; c'est encore un effet d'annonce et de com'... Cette attitude du ministère est insupportable : cela suffit !

La FSU considère qu'on ne pourra éviter d'aggraver les inégalités sociales qu'à condition d'adopter un plan d'urgence pour le service public d'éducation. Ce n'est pas du tout la voie choisie par le gouvernement. L'enseignement, l'encadrement des élèves et leur accompagnement médico-social ne sont pas pris en compte. La FSU demande l'abandon du projet de loi 4D et de l'amendement 1A bis du projet de simplification de la loi de santé et exige en particulier le maintien des personnels infirmier-es dans l'Education Nationale. Il faut nous préparer plus que jamais à une crise qui dure. Les personnels savent ne guère pouvoir compter sur leur ministre, à part pour leur envoyer de temps en temps quelques vidéos...